



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/11201  
21 janvier 1974  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS-  
CHINOIS

LETTRE DATEE DU 21 JANVIER 1974, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL  
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA CHINE AUPRES DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de joindre à la présente lettre une copie de la déclaration  
du Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine, datée  
du 20 janvier 1974. Je vous prie de faire distribuer ladite déclaration comme  
document officiel du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent de la  
République populaire de Chine  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) HUANG Hua

DECLARATION DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE  
POPULAIRE DE CHINE

Depuis le 15 janvier 1974, les autorités de Saigon au Viet-Nam du Sud envoient effrontément des forces navales et aériennes empiéter sur les îles Yungle de l'archipel chinois des Hsisha. Elles ont ordonné à leurs navires d'éperonner et d'endommager un bateau de pêche chinois et ont envoyé des troupes armées occuper par la force les îles chinoises de Kanchuan et Chinyin. Fait particulièrement grave, le 19 janvier, les forces de Saigon ont lancé une attaque armée contre l'île chinoise de Chenhang et ont envoyé des navires et des avions qui ont soumis cette île à des tirs et des bombardements, tuant et blessant un certain nombre de pêcheurs et de miliciens chinois. En outre, les navires de Saigon ont ouvert le feu les premiers sur des navires de guerre chinois en service de patrouille. A bout de patience, nos unités navales, nos pêcheurs et nos miliciens ont héroïquement répondu à leur attaque pour se défendre, punissant comme il convenait l'envahisseur.

Les autorités de Saigon au Viet-Nam du Sud essaient depuis longtemps d'envahir et d'occuper les îles chinoises de Hsisha et de Nansha. Elles ont non seulement inclus dans leurs frontières plus de 10 îles appartenant à l'archipel chinois de Nansha, y compris Nanwei et Taiping, mais de plus, elles se livrent maintenant à des provocations militaires flagrantes contre la Chine, s'emparant par la force armée de territoire chinois. C'est là un geste extrêmement téméraire. Le Gouvernement et le peuple chinois expriment ici leur indignation la plus vive et protestent vigoureusement contre ces actes.

En même temps qu'elles faisaient une incursion armée sur le territoire chinois, les autorités de Saigon, jouant "l'accusé qui porte plainte le premier", ont monté de toutes pièces un mensonge concernant "la revendication brutale" de la Chine sur les îles Hsisha qui relèveraient prétendument de leur souveraineté, cherchant par là à dérouter l'opinion publique, et elles sont même allées jusqu'à affirmer que Saigon avait la pleine "souveraineté" sur les îles Hsisha et qu'aucun des pays qui participaient à la Conférence de San Francisco de 1951 n'avait soulevé la moindre objection contre l'affirmation de la souveraineté du Viet-Nam. Or, nul n'ignore que les Hsisha, ainsi que les Nansha, les Chungsha et les Tungsha ont toujours fait partie du territoire chinois. C'est un fait incontestable que soutiennent tous les Chinois. Certaines des îles Hsisha ont été occupées quelque temps par la France avant la deuxième guerre mondiale, puis par le Japon, mais après la guerre les îles Hsisha ainsi que les autres îles de la mer de Chine méridionale ont été officiellement reprises par le Gouvernement chinois de l'époque. En outre, dès le 15 août 1951, Chou En-lai, ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine, a solennellement signalé dans sa "déclaration sur le projet de traité de paix américano-britannique avec le Japon et la Conférence de San Francisco" que "tout comme l'ensemble des îles Nansha, Chungsha et Tungsha, les îles Hsisha et l'île de Nanwei ont toujours fait partie du territoire chinois". Le Gouvernement chinois a depuis réitéré cette position en de nombreuses occasions. Tous les prétextes utilisés par les autorités de Saigon pour s'emparer d'îles qui font partie du territoire chinois sont totalement insoutenables.

La Chine est un pays socialiste. Nous n'occupons jamais le territoire des autres pays et nous ne tolérerons pas que d'autres pays occupent notre territoire. Pour sauvegarder l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Chine, le Gouvernement et le peuple chinois ont le droit de prendre toutes les mesures de défense nécessaires. Les membres de la partie adverse que nous avons capturés au cours du combat que nous avons dû livrer pour nous défendre seront rapatriés en temps utile. Les autorités de Saïgon doivent immédiatement mettre fin à toutes les provocations militaires qu'elles ont lancées contre la Chine et à toutes leurs activités illégales d'invasion et d'occupation du territoire chinois. Sinon, elles devront accepter toutes les conséquences de leurs actes.

Le 20 janvier 1974

